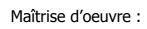
Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Valence Bel Air 16460 VALENCE

05 45 39 24 21 valence.mairie@wanadoo.fr



BETG Bureau d'études VRD

1, rue de l'église 16140 AIGRE 05 45 23 75 97

betg16@orange.fr

ATELIER DU SABLIER, Paysagistes concepteurs

Le Cruzeau 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE 05 45 21 85 98

paysage@atelier-du-sablier.fr http://www.atelier-du-sablier.fr

COMMUNE DE VALENCE (16)

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE ET LIAISON DOUCE AVEC LA MAIRIE

ESQUISSE

décembre 2021

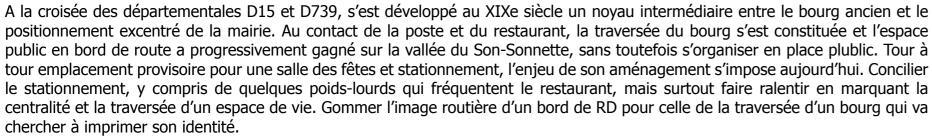


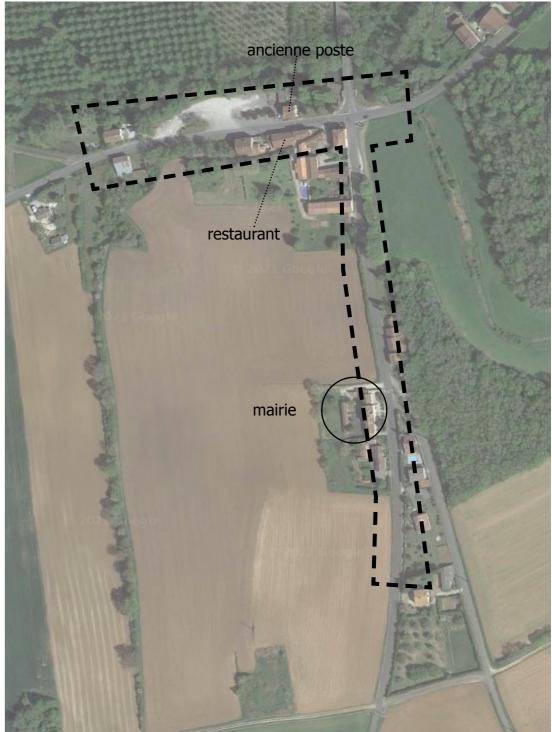




SITUATION Zone de projet dans son environnement



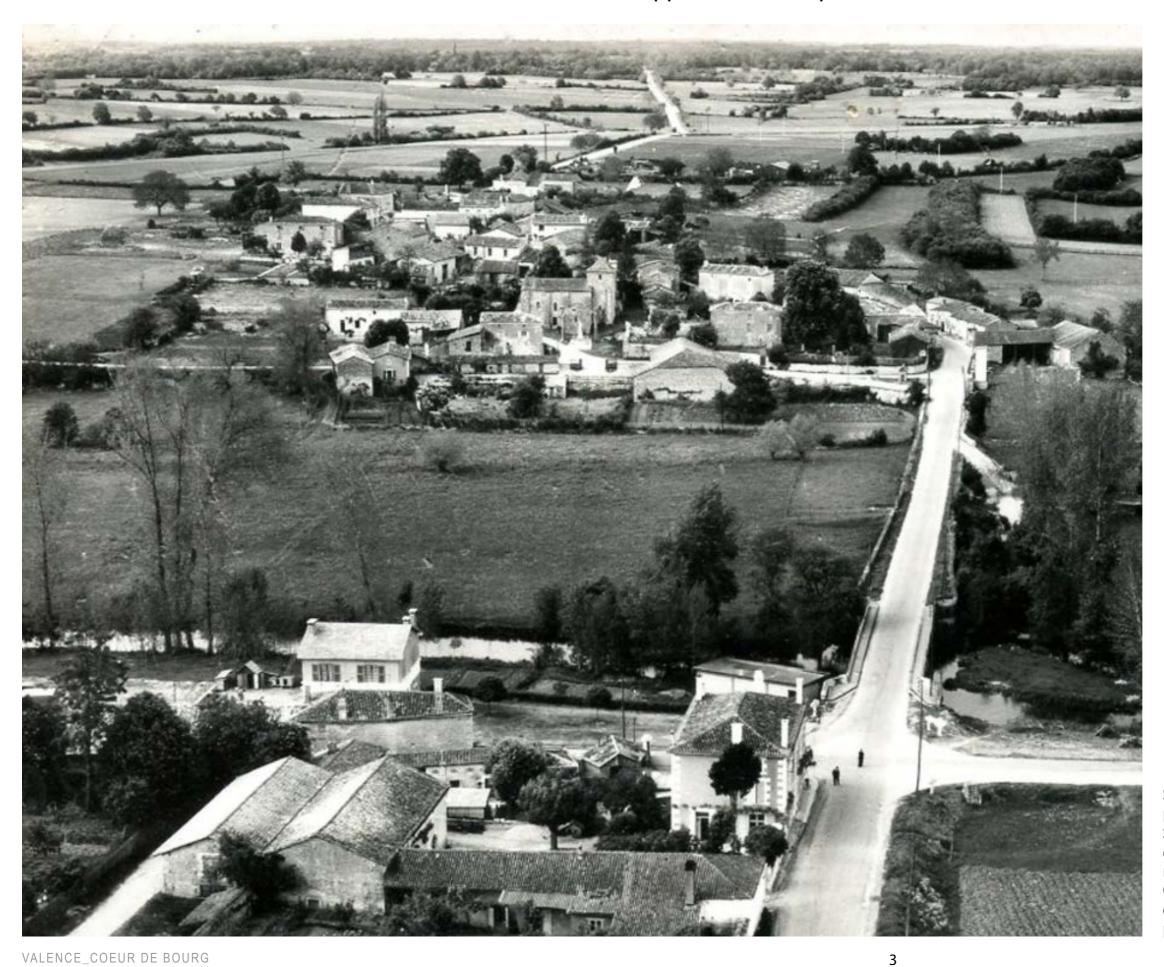




Entre la place et la mairie, s'étire une grande longueur sans chemin piéton. Une haie bocagère intéressante borde la route. Le stationnement aux abords de la mairie se fait de manière spontanée et un peu anarchique.

L'enjeu de cette entrée de bourg est de marquer l'entrée, inciter à ralentir, aménager le stationnement et conduire les piétons à pouvoir emprunter le bord de route en toute sécurité.

DIAGNOSTIC Approche historique



Sur cette carte postale ancienne, datée probablement de l'après-guerre, les bords du Son-Sonnette sont marqués par la présence de la poste et de son lavoir en béton. Toutefois les bords de la rivière en pente douce sont cultivés.

On peut noter la vallée très dégagée qui permet la co-visibilité avec le bourg ancien et une ripisylve peu boisée.

DIAGNOSTIC Approche historique



· le noyer

la place est revêtue de calcaire qui s'enherbe

sur cette image, la délimitation du remblai semble s'arrêter là

le lavoir est déjà présent

ETAT DES LIEUX Photos du site



Talus abrupt de la plateforme gagnée sur les berges du Son-Sonnette



Carrefour encombré: faire le tri dans les végétaux à garder et simplifier



Gagner sur la chaussée pour rendre un trottoir plus confortable.



Désimperméabiliser massivement. Conserver l'enduit noir uniquement là où il est inévitable, faire déborder la qualité des berges sur la traversée.



Marquer l'entrée dans le bourg devant la mairie, resserrer visuellement



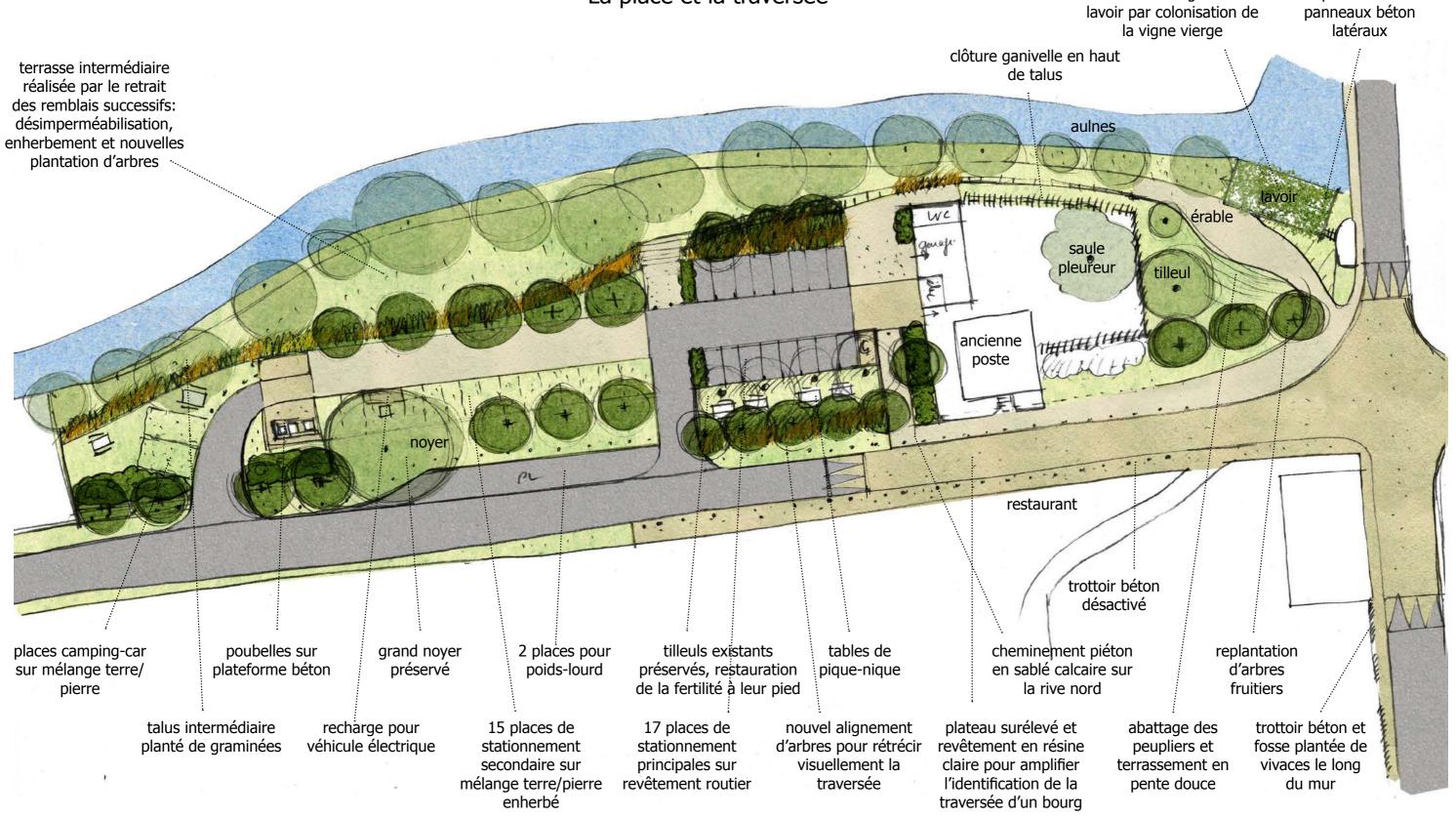
Intégrer paysagèrement le lavoir: prévoir la couverture totale par la vigne vierge 5



Conserver du lavoir la fonction d'abri et supprimer les panneaux non portants pour gagner en transparence

VALENCE_COEUR DE BOURG

ESQUISSE La place et la traversée



couverture végétale du

suprression des

ESQUISSE L'entrée sud, la mairie

Les principes d'aménagement s'articulent sur quelques idées fortes:

- <u>marquer la traversée</u>: faire comprendre que la RD traverse un bourg sans le diviser, préciser par le choix des matériaux l'urbanité du secteur, réduire la largeur de chaussée pour faire ralentir
- <u>créer une place de village qualitative</u>, par une composition forte mais simple, par l'organisation des usages (zone dévolue au stationnement, zones dévolues au piéton, à la promenade...)
- <u>désartificialiser le site</u>: désimperméabilisation des zones sans ou avec un faible trafic de véhicules, supprimer une partie du remblai qui étrangle le lit de la rivière

Au plus près du restaurant, le stationnement est maintenu et organisé. 17 places VL + 2 PL sont très largement suffisantes pour les utilisateurs du restaurant et de l'épicerie prévue dans l'ancienne poste. On peut même imaginer la transformation du garage de l'ancienne poste en buvette ou en boutique qui se retournerait sur la place. La zone est conservée sablée pour l'accès au garage, mais pourrait être imaginée en terrain de boules libre. Le cheminement piéton est organisé depuis le parking pour longer l'ancienne poste et rejoindre le chemin existant après le pont.

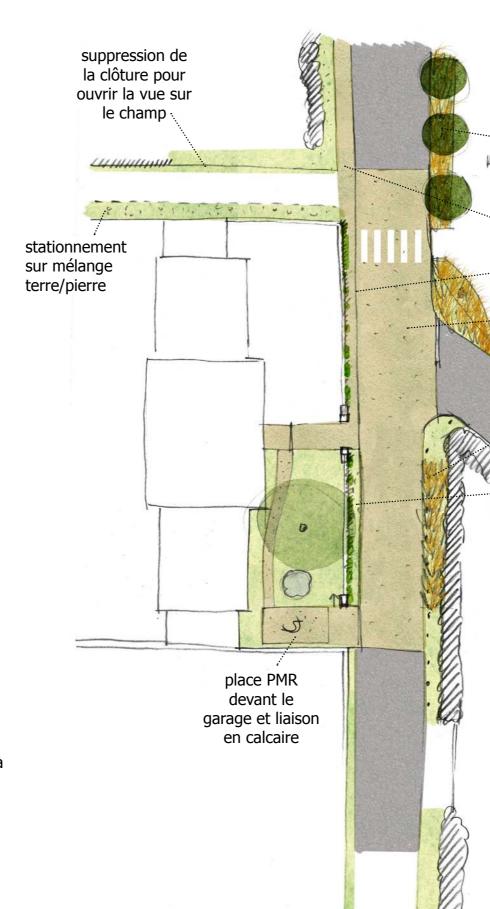
Le rétrécissement de la chaussée permettra d'avantager le trottoir côté restaurant pour en sécuriser l'accès. Le carrefour et la portion de RD jusqu'à l'accès piéton au parking pourra être rehaussé et le sol sera traité avec une teinte différenciée pour marquer visuellement la prolongation des espaces urbains et piétons.

Dans la partie ouest de la place, le stationnement sera possible mais il sera traité en matériaux poreux et végétalisé pour la partie pouvant être stationnée. Un appoint de 15 places si nécessaire. Dans la partie la plus extrême, un emplacement sans vidange, pour les camping-car, avec le maintien d'une plateforme pour les déchets.

La largeur de cette partie sera réduite par rapport à aujourd'hui, par décapage des remblais qui ont réduit son lit à proximité de la rivière, afin de retrouver un espace plus naturel, enherbé pour les usages de promenade et de repos. Le talus entre le stationnement et cette terrasse intermédiaire sera généreusement planté de graminées d'1,50m de haut, qui évoqueront la nature humide du site tout en filtrant la vue sur les voitures depuis la berge.

Aux abords du lavoir, il sera également procédé à l'excavation des remblais récents. Un nettoyage du secteur sera fait pour simplifier la vue et y garder l'essentiel: l'abattage des peupliers va permettre de redécouvrir les aulnes et les frênes qui poussent sur la berge. Le saule pleureur, le tilleul et l'érable sont conservés et vont encore se développer. Il est proposé de supprimer les massifs de conifères, le vestige de muret en ruine et de reprofiler en pente douce afin de retrouver un espace plan devant le lavoir. De rendre évident le sentier menant à la berge depuis le carrefour, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Quand au lavoir, il est proposé d'en conserver les piliers porteurs et de le rendre plus transparent à la vue. Les plantations de vigne vierge sur les piliers seront conduites pour s'épanouir sur le toit en béton et alléger la vue depuis le pont. Il pourrait être proposé une variante avec création de multiples fenêtres afin de proposer des cadrages intéressants comme le font déjà 2 ouvertures existantes.



arbres de petite taille en cépée (ligne électrique) : cornus mas

cheminement calcaire

trottoir béton, pied de mur végétalisé 20cm de large

séquence en résine claire

plantation de graminées miscanthus de 1,50m pour le resserrement visuel + potelets bois de protection des massifs

stationnement possible sur mélange terre/pierre mais sans marquage

En partie sud, il est proposé de marquer progressivement l'entrée dans le bourg et la séquence de la mairie, au moyen du végétal plutôt que par des organes de sécurité routière. Les graminées drues resserrent visuellement les accotements, quelques petits arbres sont proposés entre la chaussée et le parking privé utilisé pour la mairie. Du stationnement est possible mais non marqué sur les bandes de terre-pierre, qui contribuent à faire ralentir en entrée de bourg.